



**DOSSIER DE PRESSE**  
**lundi 2 septembre 2024**

## **RENTRÉE SCOLAIRE 2024**

La Ville de Saumur poursuit son engagement en faveur de la réussite éducative et du bien-être des enfants. Cette ambition se traduit par des investissements matériels, humains et financiers conséquents. Cette politique éducative impacte positivement l'accompagnement des élèves, les conditions d'enseignements... et donc l'attractivité de la Ville de Saumur.

## NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2024

### Effectifs scolaires

Pour la rentrée 2024, les écoles publiques de Saumur prévoient d'accueillir **1464 élèves** dont 570 en maternelle et 894 en élémentaire\*. En comparaison, les effectifs de la rentrée 2023 étaient de 1432 élèves.

*\*chiffres au 30 août 2024*

### Évolution du nombre de classes

Suite à la réunion du Comité technique de l'éducation nationale du 22 février dernier, les ajustements suivants ont été décidés :

- Fermeture d'une classe à l'école maternelle La Coccinelle
- Ouverture de classes à l'école Charles Perrault et à l'école des Violettes

Le 9 juillet, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Millocheau a été actée.

### Unité d'Enseignement Élémentaire pour Autistes (UEEA)

Après l'ouverture de l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) à l'école La Coccinelle il y a deux ans, la Ville de Saumur inaugure une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA) à l'école Maremaillette. Cette nouvelle unité, la troisième du département, accueillera cinq enfants dès sa première année, avec une capacité d'accueil portée à dix enfants sous deux à trois ans.

Le projet prévoit l'affectation d'un enseignant et d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) collectif, par les services départementaux de l'éducation nationale. L'Association des Chesnaies apportera un soutien supplémentaire avec des éducateurs spécialisés, une monitrice éducatrice, une neuropsychologue, et une ergothérapeute, tous formés à l'autisme et bénéficiant de formations continues.

L'équipe professionnelle inclura également une supervision régulière par une professionnelle de la maison de l'autisme. L'UEEA disposera de deux salles dédiées au sein de l'école Maremaillette, garantissant un environnement adapté et spécialisé pour les enfants. L'ARS accompagne financièrement l'association pour le fonctionnement de cette UEEA.

Cette initiative s'inscrit dans les missions d'intérêt général de l'Association des Chesnaies, dédiée à l'accompagnement des jeunes en difficulté ou présentant divers handicaps.

## RÉNOVATION DES ÉCOLES PUBLIQUES

### Budget d'investissement

En 2024, la Ville de Saumur consacre une part importante de son budget à la maintenance et à l'amélioration de ses écoles. Le budget d'investissement s'élève à 405 000 € TTC, complété par un budget d'entretien de 362 000 € TTC pour l'année scolaire 2023-2024.

### Regroupement des écoles Arche d'Orée et Récollets

Les écoles Arche d'Orée et Récollets sont regroupées sur le site de l'école Arche d'Orée. Des travaux intérieurs ont été réalisés pendant l'année scolaire 2023-2024, incluant :

- la peinture des salles de classe, du dortoir et des couloirs.
- la restructuration des sanitaires de l'école avec création de wc adaptés aux classes élémentaires,
- des travaux d'électricité
- l'achat de mobiliers de cuisine
- la création de mobiliers de rangement dans chaque classes.
- la réfection de la toiture terrasse (hors marché)

Coût des travaux au 06/08/2024 : 230 323 TTC (prix hors déménagement, diagnostics travaux, SPS/CT)

### Aménagement de la cour d'école Arche d'Orée

Dans le cadre du regroupement des écoles Récollets et Arche d'Orée, la Ville de Saumur a entrepris la requalification complète de la cour de l'école Arche d'Orée.

Ce projet vise à désimperméabiliser les sols, renforcer les zones végétalisées et créer des espaces d'enseignement en extérieur. La cour de 1080 m<sup>2</sup>, autrefois composée à 65 % d'enrobés noirs, a été transformée pour une diversité d'usages. Désormais, elle comprend un espace jardinage, des zones de repos pour la lecture et les échanges, ainsi qu'un arbre central avec un espace ombragé.

Les surfaces restantes ont été traitées avec des matériaux perméables tels que des copeaux de bois, de la pierre stabilisée et des enrobés beiges drainants pour les activités sportives.

Budget : 140 000 € TTC.

### Investissements récurrents

Pendant la période estivale, un béton drainant teinté a été mis en œuvre au niveau de l'entrée de l'école primaire Les Hautes Vignes.

Budget : 34 000 € TTC

### Projets futurs

La Ville de Saumur projette de reconstruire l'école élémentaire Charles Perrault à proximité de l'école maternelle du Petit Poucet qui sera également rénovée. L'architecte a été désigné en début d'année 2024.

## ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

### Horaires des cours

Les cours dans les écoles publiques se déroulent de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h45.

### Temps périscolaires

Un accueil périscolaire est organisé de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h30. Les enfants en élémentaire peuvent également bénéficier d'un temps de "Permanences devoirs" de 16h45 à 17h30 quatre soirs par semaine.

La Ville de Saumur, soutenue par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et les financements de la Politique de la Ville, a renforcé l'encadrement des permanences devoirs dans les écoles des quartiers prioritaires.

Dans les écoles Violettes, Charles Perrault, Clos Coutard et Louis Pergaud et de Millocheau, des animateurs supplémentaires ont été recrutés pour offrir une aide active aux enfants pour leurs devoirs, quatre soirs par semaine de 16h45 à 17h30. Cette initiative vise à améliorer l'accompagnement des élèves en collaboration avec les parents et les enseignants tout au long de l'année scolaire.

### Accueil de Loisirs "Le Petit Souper"

Le centre de loisirs municipal propose des activités pour les enfants, de 2 à 12 ans scolarisés, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les horaires sont :

- Journée avec repas : 7h30 à 18h30
- Demi-journée avec repas : 7h30 à 13h30
- Demi-journée sans repas : 13h30 à 18h30

Un service de transport collectif gratuit est disponible sur demande lors de l'inscription au guichet famille.

Le site du Petit Souper accueille également les enfants lors de la mise en place du Service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants.

---

## SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES FAMILIALES

### Guichet Famille et Espace Citoyen

Le guichet famille et l'Espace Citoyen permettent aux familles de s'informer, de s'inscrire et de gérer les activités périscolaires et extrascolaires de leurs enfants. Dès septembre 2024, les factures seront dématérialisées et consultables en ligne.

## ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

### Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Le Projet Éducatif Territorial coordonne l'action des différents acteurs éducatifs pour garantir la continuité éducative et le bien-être des enfants. A Saumur, un nouveau PEDT- Plan Mercredi 2024-2027 est en cours d'élaboration.

Il fera l'objet d'un atelier lors de la journée pédagogique avec les agents des écoles et le soutien de l'AFOCAL.

Le Comité de Pilotage aura lieu le 15 octobre et réunira les partenaires éducatifs du territoire. Ce renouvellement est une étape importante pour réaffirmer les ambitions éducatives partagées et se réinterroger sur les enjeux que sont la continuité éducative, la parentalité, la participation des enfants et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, qui restent les grands défis à relever collectivement.

Le PEDT Plan Mercredi traduit en effet l'engagement des différents acteurs éducatifs à coordonner leur action sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, en articulant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, dans un souci de cohérence et de qualité éducative, pour la réussite de tous les enfants.

### Aide aux enfants en situation de Handicap

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une aide financière pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant les vacances scolaires, à l'accueil de loisirs Le Petit Souper. De plus, en lien direct avec l'éducation nationale, la Ville de Saumur continue de porter une attention particulière à l'accompagnement de ces enfants sur les temps du midi.

**Contact presse** : Céline Marolleau  
Service Communication - 02.41.83.30.27

